



LAURENTIDES

POUR

UNE BONNE CONVENTION LOCALE NÉGOCIÉE

STABILITÉ D'EMPLOI

MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Au nom du comité de négociation, je voudrais vous remercier de votre très grande participation à l'assemblée générale de négociation. Au moment de vous faire état de l'évolution de la négociation locale, j'ai été très heureuse de répondre à vos questions et d'entendre vos nombreux commentaires, ce qui dénote un véritable intérêt face à vos conditions de travail.

Nous avons entendu vos nombreuses préoccupations face aux revendications de l'employeur, notamment sur la mobilité du personnel, autant pour les gens titulaires d'un poste ou ceux de la liste de rappel. Tout comme vous, nous nous opposons aux demandes de recul de ce dernier.



Nous pensons, tout comme vous, que le désir de l'employeur de vous swinger à droite et à gauche n'est pas une bonne stratégie afin de retenir le personnel en place et est une mauvaise idée pour faire l'attraction de nouveaux travailleurs alors que le réseau est déjà en pénurie de personnel.

Le travail que vous faites auprès de la population est crucial, sans vous qui tenez ce réseau à bout bras, celui-ci s'écroulerait. Il est temps que l'employeur vous offre des conditions de travail qui assurera le bien-être de son personnel. Il est plus que temps que l'employeur fasse preuve d'ouverture à la table de négociation afin de tenir compte de vos inquiétudes.

Merci aussi d'avoir voté, à l'unanimité pour l'adoption du plan d'action et de mobilisation qui sera mis en application, et ce, selon l'évolution de la négociation.

La négociation reprendra son cours dès mercredi le 23 mai prochain.



SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES
LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN